

## **L'Architecture Solaire**

La crise de l'énergie et ses conséquences ont remis en question les habitudes de construction pratiquées jusqu'à ces dernières années et, obligent les promoteurs, architectes, usagers et pouvoirs publics à modifier leurs conceptions dans le domaine de l'architecture.

Le moyen le plus efficace de diminuer la consommation d'énergie non renouvelable pour le chauffage des bâtiments est d'exploiter les énergies renouvelables issues du soleil par l'application des principes de « l'architecture solaire passive et active ».

Cette réarticulation de l'architecture engendre des expressions formelles dont nous n'avons pas l'habitude.

Cette nouvelle architecture qui tient compte de son environnement direct, (intégration au lieu, microclimat, etc.) ainsi que de son rapport physique et convivial avec le soleil peut heurter au contenu des législations en matière de permis de construire.

En effet, l'architecture normalisée actuelle est conçue en dehors de toute préoccupation énergétique, est de ce fait en contradiction avec les nouvelles exigences de l'architecture solaire dont le but principal est de limiter les pertes thermique et d'autre part d'exploiter l'énergie solaire.

Ollon, le 07.09.2006

E. Huber  
Architecture 92 + Solaire